

**Club route de la Cotita**  
**Normandie Centre**

**Réunion du 02/06/2014**

Présents : M. Goutebessis, M. Viroulaud, M. Lenoir, M. Marquet, Mme Theodin Peinaud, M. Rotat, M. Dupont, M. Baron du CEREMA.

Absents excusés : CG 14, CG36, CG37, CG76, CG50.

**I- Dossier AMIANTE**

La présence possible d'amiante dans les formulations d'enrobés en place a fait l'objet d'un débat sur la nécessité de partager, sur un espace commun, l'ensemble des textes de « référence » et les productions de chacun des départements sur ce sujet ; il est demandé au CEREMA de proposer des modalités de création et de consultation sur le serveur COTITA :

La réponse fut apportée le 2 juillet par le message suivant :

Lors de la dernière réunion du Club d'échange sur les routes à Alençon le 2/6, le besoin de créer un espace de partage a été exprimé.

Le site COTITA offre la possibilité de créer un tel espace, afin de verser les ressources documentaires nécessaires ou utiles à nos réflexions ( pour les besoins actuels, cela concerne la problématique amiante).

Pour accéder à l'espace du site COTITA (en accès restreint pour cet espace de partage), il est nécessaire d'affecter des droits à chaque membre du groupe.

Une première liste des membres ayant-droits a donc été constituée en concertation avec les co-animateurs du Club d'échange sur les routes : Louis DUPONT et Michel ROTAT.

Il s'agit d'une liste évolutive et nous pourrions décider de l'élargir en tant que de besoin ( ouverture à prévoir aux DIR notamment).

Vous allez prochainement recevoir de la part de Mme Malika Zéroual-Clément (gestionnaire du site COTITA),

un mail de confirmation de la création de votre compte sur l'espace COTITA avec le code d'authentification qui vous est attribué.

L'espace sera accessible à la page : <http://www.cotita.fr/spip.php?rubrique642> près identification login+mot de passe.

Les premiers éléments versés que vous découvrirez, concernent la problématique amiante dans les enrobés et permettent de constituer une ressources documentaire commune et utile à nos réflexions, soit sous forme de document à télécharger, soit sous forme de lien vers une ressource internet.



Il est demandé de continuer à travailler dans les trois directions :

Une « journée technique limitée aux Directeurs des Routes et leurs collaborateurs » à réaliser avant l'été ; Isabelle THEODIN se propose de préparer cette journée

Échanger sur les dispositions provisoires prises par les départements pour la réalisation du programme 2014.

Se préparer à converger vers des modalités de travail similaires dans chacune des collectivités pour le programme 2015,

## II- Gouvernance des clubs « métier »

**1/ les feuilles de routes adoptées sont distribuées**

**2/ le compte rendu du bureau du 8 avril est très attendu (à la signature)**

**3/ le tableau des clubs labellisés mis à jour est distribué en séance,**

**4/ un tour d'horizon de la vie des clubs est rapidement fait :**

➤ **Le club matériel :**

Ce club a eu un vrai démarrage et 2 réunions productives, fin 2013 et début 2014.

L'animateur ADSTD : Jérôme PROT CG36, l'animateur coté CEREMA : Luc AUDRAIN

➤ **Le club sécurité :**

Ce club fonctionne bien par région, Normandie d'une part, Centre d'autre part.

Les animateurs sont confirmés.

Une journée technique sera préparée, pilotée par le CG14 en juin 2014.

➤ **Le club ouvrages d'art :**

Il est confirmé le fonctionnement du club sur l'objectif « gestion du patrimoine ouvrages d'art ».

➤ **Le club CCR :**

Ce club a été relancé à l'assemblée générale de la Cotita de décembre.

Il est co-animé par : Denis SAUTEREY coté ADSTD, Serge GAILLARD pour la DREAL.

Un échange avec ces animateurs va permettre de proposer des objectifs pour 2014.

➤ **Le groupe de travail VH :**

Ce groupe de travail fonctionne bien comme un club d'échange d'expérience.

Les thèmes abordés actuellement sont :

- Évolution de la VH vers la conduite à 1,
- La gestion des risques en situation dégradée,
- L'établissement d'un plan de barrière de dégel.

La prochaine réunion du Club d'Échange Routes est prévue le 01/10 à EVREUX, à partir de 9h30 (journée complète).

